

Compte rendu de la réunion de quartier n° 5 du 06/12/2023

(Jean Moulin)

22 personnes présentes.

- **Divers points soulevés lors de la réunion du 01/02/2023.**

- Nous avons débattu sur le futur aménagement de l'avenue Jean Moulin Le projet suit son cours, dès que nous aurons des études à vous proposer nous vous les présenterons.

- le futur château d'eau devrait voir Les travaux commencer en 2024.

- M. Michel fait état de ses soucis d'infiltrations par éventuellement la rue Maréchal Leclerc. C'est réglé et les travaux sont effectués.

- Pour l'éclairage public rue Pierre et Marie Curie, visiblement la nacelle a du mal à y accéder. C'est réparé. Il a fallu un peu de temps pour trouver l'entreprise qui pouvait prendre en charge ce remplacement spécifique.

- **Demandes des Riverains :**

Mme Canac pense qu'il manque de l'éclairage dans l'avenue. S'il est vrai que le lampadaire devant chez M. Michel est tombé dernièrement, l'avenue a toujours autant de points lumineux dont un devant chez Mme Canac même.

Il est rappelé le projet de réaménagement de l'avenue Jean Moulin. M. Le Maire aimerait voir le département porter un seul projet qui part du haut au croisement de rue Massenet jusqu'en bas chez M. Belfiore. Mais il pense que le département le gèrera en 2 parties différentes car le niveau d'usure n'est pas le même. En effet, de la rue Massenet à l'intersection de l'avenue Guynemer, la voie est récente et le département pourrait ne pas intervenir sauf si un réaménagement avec rond point et trottoir était proposé.

Un point est fait sur le SICTOM qui a permis de rappeler qu'avec le nouveau badge nous avons la possibilité d'accéder à toutes les déchèteries du territoire AGDE / PEZENAS. Il est aussi rappelé les raisons de l'augmentation des taxes sur les ordures ménagères.

M. Belfiore trouve que l'avenue Jean moulin est pauvre en illuminations de Noël. Depuis l'enfouissement des réseaux, nous n'avons plus les accroches nécessaires pour les guirlandes transversales. Il faudrait demander aux riverains l'autorisation de s'accrocher à leurs façades.

Comme dans d'autres quartiers, il est signalé les excès de vitesse. M. le Maire apportent les statistiques du radar pédagogique et précise que 96% des véhicules roulent en dessous de 40KM/h ce qui est loin du ressenti des riverains. Toutefois, M. le Maire rappelle que n'ayant qu'un pouvoir de police administrative, il a mis en place les actions nécessaires a une bonne sécurité avec entre autres, la limitation à 30Km/h dans tout le village. Au-delà, c'est de la compétence de la gendarmerie de contrôler et sanctionner les excès de vitesse. De plus il rappelle que si accident il y avait, comme partout ailleurs, la responsabilité incombe aux automobilistes. Dans tous les cas il est hors de question de mettre des

ralentisseurs dans l'avenue comme le préconise M. Belfiore. Il est aussi précisé à cette personne que les mauvais stationnements de son voisin devant chez lui sont sanctionnés voire plus et qu'il n'y a pas de traitement de faveur comme il l'a affirmé.

Informations Municipales.

Institution du Conseil Municipal des Jeunes :

10 Jeunes des Classes de CM1 et CM2 ont dernièrement été élus par leurs camarades pour constituer le CMJ.

3 d'entre eux ont ensuite été élus pour représenter le CMJ au Conseil Municipal des Adultes.

Leur première intervention a eu lieu lors de la cérémonie du 11 novembre

Extinction Eclairage Public :

M. le Maire précise que cette mesure inévitable devrait faire économiser plus de 20.000€ par an. A ce titre il indique les diverses consommations du 1^{er} tr 2023.

Gaz :	Conso 1 ^{er} tr 2022	60981 KW/h	pour	3337 €
	Conso 1 ^{er} tr 2023	60409 KW/h (-14%)	pour	13341€ (+300%)
Elec :	Conso 1 ^{er} tr 2022	53379 Kw/h	pour	9648 €
	Conso 1 ^{er} tr 2023	24950 KW/h (-64%)	pour	13736€ (+43%)

COMPTES FINANCIERS DE LA COMMUNE :

M. Le Maire informe que, grâce au travail de l'équipe municipale, les comptes administratifs ont fait encore ressortir plus de 200.000€ d'excédent pour l'année 2022 et toujours sans augmentation des taxes locales. De plus cette année a été particulièrement remarquable car elle a vu plus de 690.000€ investis dans le village

SICTOM :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée les nouvelles augmentations de tarif, les nouvelles consignes de tri et les accès contrôlés des déchèteries :

La cour des comptes nous a demandé d'uniformiser les taux de la TOM sur le territoire du SICTOM. En effet, il intervient sur trois AGGLO qui appliquent chacune des taux différents. Légalement c'est interdit, une régie doit avoir un taux identique sur son territoire pour une question d'équité entre les contribuables. L'AGGLO d'Agde est à 15,50% environ, l'AGGLO de Béziers et la CCAM sont environ à 14,08%. Nous avons pourtant demandé au SICTOM de baisser l'AGGLO d'Agde plutôt que d'augmenter les autres. Le problème est que ces derniers représentent 80% des recettes du SICTOM. Baisser son taux serait un trop gros manque à gagner qu'il faudrait combler d'une manière ou d'une autre. A la CCAM nous avons donc voté l'augmentation mais sur 3 ans.

En ce qui concerne le contrôle d'accès aux déchèteries, M. le Maire rappelle que le SICTOM a vocation de récupérer avant tout les OM des habitants privés et non des entreprises. Elle le faisait bien volontiers jusqu'à présent moyennant une Taxe Additionnelle dans la mesure où la plupart des entreprises ne payent pas de TOM. Cette TA était facturée sur le bon vouloir des entreprises à se faire connaître des services du SICTOM. Bien entendu ils n'étaient pas nombreux d'où la mise en place de ce contrôle d'accès.

Nouveau au service des Abeilhanais :

Quatre Food-trucks sont désormais installés devant la Mairie. Le Mardi O'Brazeiro spécialité portugaise et pâtisserie. Le Mercredi Les Pâtes de Pat spécialiste des pâtes fraîches maison et ses sauces. Le Vendredi, le J-BURGER qui vous propose toute une gamme de Burger. Le Samedi Pizza del Tony qui vous propose ses pizzas au feu de bois.

Projets à venir :

- M. Le Maire apporte quelques précisions sur l'avancement du château d'eau. Tout est en bonne voie. Une réunion technique a eu lieu pour caler le démarrage des travaux début 2024.
- Du coup, comme il viendra en lieu et place de l'aire de jeu existante, nous allons procéder à la rénovation des nos aires de jeux pour enfants. Nicolas Ghorra en explique les grandes lignes.
- M. Le Maire rappelle que la commune adhère à un nouveau service de communication aux abeilhanais créé par la Communauté de communes des Avant-Monts. Pour ceux qui connaissent, c'est l'équivalent, en mieux, de l'application ILLIWAP. En plus vous pouvez vous abonner à un service d'alerte que vous trouverez sur le site internet.
- M. le Maire informe l'assemblée que le PLU a été adopté par le CM ainsi que par CCAM qui a la compétence. S'ensuivra l'envoi aux PPA qui doivent donner leur avis dans les trois mois. Ce sera le tour de l'enquête publique qui durera 1 mois avant validation définitive de notre PLU.
- M. le Maire rappelle que des jardins partagés derrière la cave coopérative sont encore disponibles. Pour toute information vous pouvez prendre contact avec Danièle Mesans, adjointe au Maire au 06.09.01.57.22.

Dates à retenir :

Dimanche 10 Décembre	Concert de la Clé des Chants à 17h30
Les 16 et 17 Décembre	Pièce de Théâtre à la Bergerie respectivement à 20h30 et 17h00
Le Dimanche 17 Décembre	Courses contre le cancer à partir de 8h00 au stade
Dimanche 7 Janvier 2024	Vœux municipaux
Dimanche 14 Janvier	Repas des Aînés

Les conversations se sont prolongées autour d'un convivial pot dinatoire.